

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 133 (2007)
Heft: 12: Défricher la ville

Anhang: Les cahiers de l'ASPAN Suisse occidentale, année 25, no 2
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES CAHIERS DE L'ASPAN

HISTOIRE DE L'ASPAN-SO II

SUISSE OCCIDENTALE



LE VENT TOURNE

Michel Jaques

ÉDITORIAL

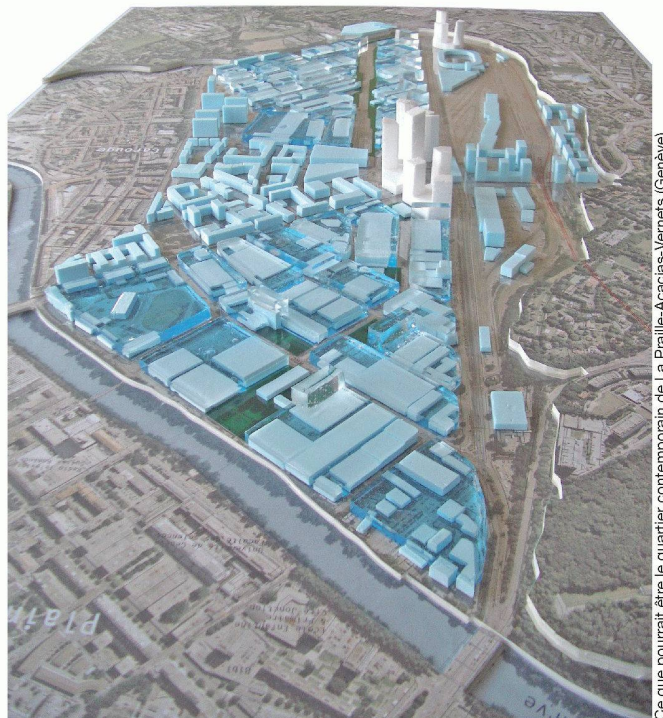
Le vent tourne (M. Jaques)	2
-------------------------------	---

HISTOIRE DE L'ASPAN-SO II

Les années de fondation de l'ASPAN (1943 - 1960) (R. Stüdeli)	4
Les années de secrétariat de Pierre Debrot (1960 - 1989) (Interview M. Jaques)	6
Le voyage en Belgique (1980) (A. Ortis)	7
VLP - ASPAN (1990 - 2007) (L. Bühlmann)	8
Le secrétariat ASPAN-SO 2000 - 2006 (M. Miéville et M. Jaques)	10
Pas facile, l'aménagement du territoire cantonal (O. Meuwly)	12
Quelques répertoires en annexe:	
• Liste des présidents et directeurs VLP - ASPAN	13
• Liste des prix de l'ASPAN-SO	13
• Les thèmes des journées	14
• Les thèmes des cahiers	15

AGENDA	16
--------	----

PUBLICATIONS	16
--------------	----



Ce que pourrait être le quartier contemporain de La Praille-Acacias-Vernets (Genève)

Il est des moments où une fraîche brise soufflant sur nos lacs annonce de façon sûre les vents favorables à de belles croisières. C'est ce que je ressens depuis quelque temps sur les rives de l'aménagement et de l'urbanisme en Suisse occidentale. Plusieurs signes augurent d'un profond changement:

- L'attribution du prix de l'ASPAN-SO 2007 au projet «Quartier Gare / Crêt-Taconnet» à Neuchâtel, démontre qu'il est possible, en Suisse romande, d'organiser l'aménagement d'un quartier en conciliant densification et qualité. La preuve est faite que l'opération est faisable à plusieurs conditions: prise en compte du développement durable, intégration des aspirations de l'ensemble des propriétaires par les moyens du partenariat public-privé et soin appuyé et constant à chaque étape des procédures par une planification-test.
- La délivrance d'une mention au projet de la Ville de Delémont consistant à densifier, redynamiser et améliorer la qualité du centre urbain grâce à un instrument original, le cahier des charges mis en œuvre au travers d'une nouvelle mission, l'aide au projet. C'est en ce sens que le principe des règles d'urbanisme se trouve favorablement dépassé par un véritable engagement des autorités politique et des techniciens.
- Le programme de mise en œuvre d'un quartier contemporain genevois (Praille, Acacias et Vernets) où les nouveaux outils de l'urbanisme sont sortis de leur boîte: phase diagnostic (et non plus inventaire ou mise à plat),

Les Cahiers de l'ASPAN-SO sont l'organe d'information du groupe de Suisse occidentale de l'Association suisse pour l'aménagement national et paraissent trois fois par an dans la revue *TRACÉS*. Ils sont adressés gratuitement à ses membres.

groupes de projets mis en concurrence et en complémentarité, prise en compte, dès l'amont, des aspirations des usagers (en l'occurrence, les entreprises industrielles), équipes pluridisciplinaires, concours et master-plan. L'innovation consiste, là aussi, à dépasser les principes de la procédure classique et à rester en zone ordinaire. On évite ainsi la procédure parfois longue du plan localisé de quartier, parfois sans gage de réussite. Gageons à propos de ce projet que les trois communes territoriales (Carouge, Lancy et la Ville de Genève) sauront prendre le train en marche.

Ces trois exemples sont, pour moi, annonciateurs de plusieurs phénomènes :

- attitude pro-active de l'autorité et non plus en réaction à telle ou telle proposition externe à l'administration,
- intégration des intérêts privés et publics dans un climat « gagnant / gagnant » et non plus de méfiance,
- mise en réseau des avis des services concernés,
- soins étendus à chaque étape des procédures,
- désignation affirmée du portage politique,
- stratégie réfléchie de l'information.

Les friselis perçus sur le flanc de l'embarcation nommée « Les cahiers de l'AS-PAN-SO » annoncent aussi un changement : j'ai décidé de remettre la barre à qui voudra bien piloter le bateau le long des rives de la Suisse romande douces ou escarpées, habitées ou sauvages, cultivées ou en friche, grandioses ou déplorables. Un bref regard en arrière sur le sillon creusé et rapidement étalé m'indique que nous avons souvent bénéficié d'un courant nous poussant dans une direction intéressante et en ligne avec les tendances : il suffit de se pencher sur les thèmes et les sujets des éditoriaux.

D'abord, les thèmes, et avant tout, ceux qui reviennent de façon redondantes entre les cahiers et les thèmes des journées : 1989, Révision de la LAT ; 1990, Agriculture et aménagement du territoire ; 1992, Aménagement et protection de l'environnement ; 1992, Mobilité et stationnement ; 1998, Dix ans d'ordonnance sur la protection contre le bruit ; 2000, Bien fondé du droit de recours des associations ; 2004, Peut-on encore construire des logements en Suisse.

Ensuite, des thèmes plus provocateurs, comme : 1990, Et si la frontière n'existait pas ; 1992, Swissmetro, transport du futur ; 1995, Informatique et aménagement du territoire ; 2000, Faut-il supprimer le plan directeur cantonal.

Puis les titres des éditoriaux qui permettaient une expression plus libre des idées : Cahier 2/1987, Rendons à Corbu... ; Cahier 3/1990, Les frontières sont aussi dans la tête ; Cahier 3/1991, Faudra-t-il toujours avoir un train de retard ? Cahier 1/1992, « Ici, on vend de belles oranges »... des Diablerets ; Cahier 2/1994, Y a-t-il un urbaniste dans la commune ? Cahier 3/1997, Faut-il avoir peur du vide ? Cahier 1/2002, L'espace est élastique ; Cahier 3/2003, La Suisse est-elle une île ? Cahier 1/2007, On n'attend plus la neige, on attend les canons.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter aux responsables des futurs cahiers du doigté pour choisir des sujets qui annoncent des changements de direction des vents, de l'humour pour braver les coups de tabac et du punch pour souquer ferme en cas de calme plat.

LES ANNÉES DE FONDATION DE L'ASPAN

Dr Rudolf Stüdeli, ancien directeur VLP-ASPAN

1. LES MOTIFS DE LA FONDATION

Qui étaient les fondateurs de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national (ASPAN)? Un fait est certain: c'étaient des hommes. Les femmes ne s'occupaient pas alors d'aménagement du territoire. Qui alors étaient ces pères, et qu'est-ce qui les a motivés pour se mettre ensemble et fonder une association suisse?

Préalablement, il faut préciser que seule une enquête poussée pourrait permettre des réponses fiables. Je dois me contenter de ma mémoire et, par conséquent, je dois d'emblée avouer que – en tant qu'ancien Soleurois – j'ignore encore les effets de l'initiative, aux environs des années 1943, des autorités soleuroises, visant à compléter la constitution fédérale par un article sur l'aménagement du territoire. Un tel complément ne vit alors pas le jour. Il fut rejeté par le Conseil fédéral (et peut-être par l'Assemblée). Mais je ne serais pas étonné que, à l'époque, la Confédération et les cantons auraient décidé ensemble de former une Association suisse, comme substitut à l'inscription dans la Constitution d'une compétence accordée à la Confédération. La Confédération dota cette Association d'un versement annuel de frs 25.000 (!). Les Cantons qui devenant membres paieraient une cotisation annuelle égale à un centime par habitant. J'ignore si les sections ont vu le jour dans tout le pays simultanément ou seulement plus tard. Dans tous les cas, les autorités furent influencées par les efforts déployés par des architectes, principalement. Ils avaient, les premiers, introduit la formulation des idées sur l'aménagement national dans le cadre de la fameuse exposition nationale de Zurich en 1939.

Thématiquement, les Conférences Internationales d'Architecture Moderne (CIAM), célèbre association d'architectes, dans laquelle Le Corbusier tint un rôle éminent, avait auparavant présenté la problématique sous une forme élaborée et claire. L'objectif central était d'instaurer une ordonnance rationnelle du territoire pour accueillir de la bonne architecture dans l'espace attribué à la construction. L'architecte renommé zurichois Dr h.c. Rudolf Steiger fut un membre influent des CIAM, il comptait parmi les premiers promoteurs de l'aménagement national en Suisse. A lui se joignirent l'architecte bâlois Lodewig, l'architecte cantonal de Zurich, Heinrich Peter, et son adjoint, Max Werner, Les architectes-urbanistes Rolf Meyer et Hans Marti, ainsi que l'autodidacte intelligent et compétent, Hans Arreger. Quelle fut la contribution du premier président Dr h.c. Armin Meili (Conseiller national et ancien directeur de l'Exposition nationale de 1939), du Prof. Heinrich

Gutersohn, qui lui succéda à la présidence, du Prof. Ernst Winkler, du Dr h.c. Jakob Zweifel, de l'architecte Otto Glaus et de l'ingénieur de Baden Dr Josef Killer? Le Président d'alors de la Ville de Zurich et conseiller aux Etats, Dr Emil Klöti, et le conseiller fédéral, Dr h.c. Hans Streuli (d'abord architecte, puis président de la Ville et ensuite conseiller d'Etat de Zurich), ont-ils manifesté plus que de la sympathie? Malheureusement beaucoup de questions, qui mériteraient une investigation sérieuse, restent encore ouvertes.

En plus, il faudrait tirer au clair l'influence du professeur d'économie à l'Ecole polytechnique fédérale, Böhlen, qui durant les années de guerre avait prédit une forte dépression pour l'après-guerre. Etait-ce pour cette raison que le délégué fédéral pour la création d'emplois, Zipfel, eut à se préoccuper d'aménagement du territoire (je soupçonne que la première représentation de l'aménagement national, élaborée par le professeur Walter Custer, fut financée par cette caisse)? Il faut admettre pourtant que les prédictions pessimistes ne furent pas populaires: la population attendait plutôt l'après-guerre comme une période de pleine croissance, en quoi, elle n'avait pas tort. Signe extérieur et support du bond en avant: la planification et la construction du réseau autoroutier, sur lequel malheureusement l'influence de l'ASPAN resta assez faible.

2. LA PLACE DES ROMANDS ET DES TESSINOIS

A la même époque, l'intérêt des Romands pour l'importance des questions touchant le territoire est connu. Mais, pour des raisons que j'ignore, on cherche en vain dans la génération des fondateurs de l'aménagement national une figure romande ou tessinoise. Etait-ce un signe de méfiance à l'égard des Zurichois? Il ne faut pas éluder le fait que l'initiative partait presque exclusivement de professionnels établis à Zurich. Il me revient pourtant deux noms: celui d'André Jeanneret, géomètre officiel du canton de Neuchâtel, et celui de... Hentsch, architecte, de Genève. Ces personnalités furent parmi les premiers Romands à prendre des contacts et à se déplacer pour certaines réunions à Zurich.

Plus tard, au fur et à mesure que les efforts en faveur de l'aménagement du territoire se consolidaient en Suisse allemande, un lien se tissait avec le professeur Jean-Pierre Vouga. Il représenta l'ASPAN d'une manière considérable. Par la suite, au Tessin, l'architecte Luigi Nessi de Massagno s'attacha également à promouvoir cette cause. Pour des raisons personnelles, il consacra malheureusement trop tôt toute son activité à d'autres priorités. En



Rudolf Stideli

Suisse romande ce sont essentiellement les professeurs Claude Wasserfallen et Léopold Veuve qui suivirent les traces de Jean-Pierre Vouga, alors qu'au Tessin la place de Luigi Nessi resta vacante. Qu'il me soit permis de citer encore une personnalité vaudoise dont le feu sacré en faveur de l'aménagement du territoire m'a toujours fortement impressionné: le Conseiller d'Etat Marc-Henri Ravussin.

3. LES PREMIERS PAS DE L'ASPAN

L'ASPAN ouvrit son premier bureau central autour de 1944, à Zurich, Kirchgasse 3. Son premier directeur s'appelait Schuepp, il était ingénieur diplômé. Hans Arregger officiait en tant que secrétaire. On fonda la revue *Plan*. Cette publication fut le pilier d'une activité extrêmement ouverte et fructueuse. Ce furent avant tout Hans Arregger en collaboration avec Rolf Meyer et Hans Marti qui parcoururent la Suisse orientale de part en part, travaillant auprès des directions et des départements cantonaux des travaux publics et tout spécialement dans les communes, en organisant des séminaires, des cours et des réunions-conférences pour l'aménagement du territoire.

Je suis incapable de dire dans quelle mesure, alors, les groupes régionaux furent appelés à collaborer. En tout état de cause, certains groupes régionaux d'aménagement du territoire prirent leur essor en Suisse nord-occiden-

taile, nord-orientale et à Berne, formant une sorte de contre-poids à la centralisation zurichoise, parfois avec une rivalité exacerbée. D'autres sections sont restées constamment inactives. En revanche, l'engagement de l'organe central de l'ASPAN était pratiquement illimité. De telle manière que même les régions périphériques devaient être soutenues. C'était un objectif légitime.

Mais le soutien à la construction d'une centrale électrique dans la vallée saint-galloise des Weisstannen (mini centrale, écolo avant la lettre, pour l'amélioration du niveau de vie de la population locale) outrepassa les moyens financiers de l'ASPAN. L'association, grâce au prêt d'un magnat de l'industrie, échappa de peu à la faillite. Afin de combler le déficit, un bateau, équipé de moyens de propagande, fut loué pour parcourir le Rhin. Mais cette aventure creusa encore davantage le trou financier. On a prétendu qu'un certain collaborateur fut contraint de rembourser partiellement, sa vie durant, la dette du prêt accordé. Le nouveau président Gutersohn, professeur de géographie à l'EPF, imposa alors une sévère cure d'amalgam. Le secrétariat fut réduit à une secrétaire et une apprentie, sous la direction à temps partiel d'un avocat zurichois. Ainsi l'ASPAN hiverna pratiquement une dizaine d'années durant. Puis survint le mouvement de la Neue Stadt qui ne connut pas une grande longévité. Rolf Meyer, Hans Marti et Hans Arregger (en association avec l'architecte-urbaniste Christoffel) obtinrent des mandats de planification locale de nombreuses communes. Ensemble, avec l'appui de quelques sections, ils maintenaient dressé haut, le flambeau de l'aménagement du territoire. Dès le premier janvier 1960 le soussigné, lui-même juriste de formation, avocat et notaire, fut engagé pour occuper le nouveau poste à plein temps de secrétaire central. De ma précédente activité comme juriste du Département des travaux du canton de Soleure, j'apportais avec moi certaines connaissances, que je dus sans cesse compléter. Lors des trente années qui suivirent au cours desquelles j'ai dirigé l'ASPAN tout d'abord en tant que secrétaire général, puis comme directeur, l'institutionnalisation de l'aménagement s'accomplissait progressivement, à la Confédération, dans les cantons et dans les communes. Ce n'est pas l'objet ici d'insister ni d'épiloguer sur cette évolution. Unique point fort à saluer absolument: l'entrée de la notion d'aménagement du territoire dans la Constitution fédérale en 1969. Sur le moment, rien n'a réellement changé. Mais la notion de plan national a été remplacée par les termes d'aménagement du territoire, un sens moins centralisateur.

LES ANNÉES DE SECRÉTARIAT DE PIERRE DEBROT (1960 - 1989)

Propos recueillis par Michel Jaques

C'est à mon retour de Toronto (Canada) où j'avais préparé mon diplôme d'aménagiste que j'appris ma désignation comme secrétaire de l'ASPAN-SO, sans même avoir été consulté ! A l'époque, en 1960, c'était sous la présidence de M. Jean-Pierre Vouga. Les réunions du comité avaient lieu une à deux heures avant le début des assemblées générales annuelles. Les activités étaient relativement réduites ; il faut bien dire que le président avait engagé un nombre impressionnant de démarches pour faire avancer l'idée de l'aménagement du territoire en Suisse romande. Ma nomination avait été orchestrée par deux collègues architectes sur la place de Neuchâtel. Il s'agissait de renouveler le comité et ils m'ont spontanément proposé. A mon arrivée à Neuchâtel, je ne savais pas ce qu'était cette association.

Peu de temps après, M. Vouga décida de se retirer pour laisser la place à M. Georges Béguin, juge d'instruction et Conseiller communal à la Ville de Neuchâtel. Le nouveau président prit sa tâche avec sérieux et organisa des réunions de comité de façon régulière. Il fallait un secrétaire et je pris ma charge à ce moment-là. M. Béguin s'occupa longuement et activement du projet du canal du Rhône au Rhin. Il fonctionna comme président pendant deux ans pour laisser la place à M. Eric Choisy, ingénieur civil genevois, l'un des grands patrons du chantier de la grande Dixence. C'est sous la présidence de M. Choisy que l'ASPAN-SO prit son rythme de croisière avec trois à quatre réunions par an. A l'époque, on souffrait de récession dans la construction et l'organisation d'une journée d'étude sur ce thème et

notamment sur la relance des projets remporta l'inscription de plus de 500 personnes. Il nous fallut changer de lieu de conférence préalablement prévue à l'Ecole polytechnique de l'avenue de Cour à Lausanne. La manifestation eut finalement lieu au grand auditoire du palais de Beaulieu. La Confédération était représentée par M. Baschung ; l'Office fédéral apporta son aide financière pour les publications de l'ASPAN-SO.

C'est également sous la présidence de M. Eric Choisy, qu'un voyage en Belgique fut organisé (voir plus bas, dans ces colonnes) ainsi que la mise sur pied d'une exposition itinérante sur le thème de l'habitat groupé. L'inauguration eut lieu au nouveau collège Beausobre à Morges. A la suite de M. Choisy, ce fut le tour de M. Simon Kohler à prendre les rênes de la présidence. Je tins le secrétariat jusqu'à la fin de sa présidence, soit en tout pendant vingt-deux années. Au début de mon secrétariat, il n'y avait aucune rétribution, ni pour le président, ni pour le secrétaire. Puis, on m'attribua la somme de 3'000.- frs par an. Le président touchait alors 5'000.- frs. On a toujours pu compter sur le bénévolat des membres du comité.

On peut relater un certain nombre d'événements particuliers durant cette période des pionniers : il existait un sous-groupe du canton de Fribourg qui déclina par faute d'initiatives et d'activités. Ce groupe rallia alors le groupe de Suisse occidentale. Cela aida à remplir de façon importante la caisse du groupe puisque les réserves fribourgeoises furent virées à l'ASPAN-SO. La section valaisanne fusionna également à son tour. Par contre, il y eut quelques mouvements du côté de Genève pour se séparer de l'ASPAN-SO sous l'égide de M. Braillard (l'un des fils du grand architecte), mais cette sécession n'eut pas lieu.

J'aimerais terminer mon petit exposé par quelques recommandations pour l'avenir de l'ASPAN-SO :

- en général l'ASPAN-SO fonctionne bien, il convient de poursuivre dans cette voie ;
- continuer l'édition des cahiers, organe rassembleur du groupe ;
- poursuivre également l'organisation du prix de l'ASPAN-SO tous les deux ans ainsi que l'édition de la plaquette ;
- il est primordial que le président de l'ASPAN-SO soit une personnalité très connue en Suisse romande. Le choix d'un Conseiller national est très judicieux, encore mieux s'il a occupé la place de président de cette Chambre. Peut-être faudra-t-il un jour penser à une présidence féminine.



Pierre Debrot

LE VOYAGE EN BELGIQUE (1980)

Compte-rendu rédigé le 30 octobre 1980

Arlette Ortis



En septembre 1980, l'ASPAN-SO a organisé un voyage en Belgique qu'il vaut la peine de relater ici en quelques lignes car, au dire des participants, ce fut une parfaite réussite.

Bien que la Belgique soit une monarchie, le pays est divisé en provinces et communes disposant d'une assez large autonomie. Les dix-neuf communes de l'agglomération bruxelloise se sont donc développées, dès le début du XIX^e siècle, chacune selon ses propres objectifs. Elles forment maintenant un ensemble urbain continu, mais non homogène.

Notre visite de Bruxelles nous a permis d'approcher et de prendre conscience des problèmes et des conflits de nature économique, financière, sociale, linguistique et culturelle, issus de politiques souvent divergentes. Jusqu'en 1976, il n'y avait pas de plan d'ensemble de l'agglomération. Cependant, les objectifs étaient connus: développer massivement le tertiaire dans la ville (bureaux privés et publics) et rejeter le logement en périphérie, freiner l'extension des industries manufacturières.

Le «tour de ville» que nous avons effectué a été organisé et commenté par René Schoonbrodt, sociologue, président d'*Inter-Environnement*, fédération regroupant les comités d'habitants. Ces comités se sont multipliés depuis quelque dix ans, attestant de l'opposition des Bruxellois à l'égard des profondes modifications opérées dans la structure de l'agglomération (vastes zones de bureaux dans le centre, énormes zones de taudification, dépérissement de la zone industrielle et augmentation du chômage, autoroutes et voies de pénétration, destruction des espaces verts, spéculation immobilière, etc.).

Une incursion dans le quartier populaire des Marolles nous a permis de rencontrer le fameux vicair Jacques Vanderbiest, un des fondateurs de l'ARAU, «Atelier de Recherche et d'Action Urbaine». Il vit et travaille dans le quartier. C'est un homme enthousiaste et passionné, qui entretient des contacts suivis avec tous les «agents sociaux» du secteur, afin d'informer la population et de connaître son opinion. Son action pour la réhabilitation du quartier – réhabilitation pour les habitants – a commencé en 1969 et se poursuit aujourd'hui encore. La méthode consiste à présenter des «plans alternatifs» ayant pour but de contrer les projets officiels, de manière constructive cependant.

Peu à peu, les membres d'*Inter-Environnement* et de l'ARAU, tentent d'obtenir un véritable droit de regard sur la politique urbaine en participant à l'élaboration et à la gestion des plans, conscients du fait que la ville est un enjeu politique majeur.

Une autre visite était inscrite à notre programme, celle de l'Université Catholique de

Louvain, construite sur la commune d'Ottignies-Louvain-La-Neuve. Elle a son origine dans l'université fondée en 1425 à Louvain, Leuven en flamand, capitale du Brabant. Au XVI^e siècle, elle était devenue un centre célèbre surtout pour la théologie et un foyer de discussion ouvert à toute les tentatives de rénovation doctrinale. Les bâtiments universitaires occupent des édifices anciens, telle par exemple, la halle aux grains où se faisait, lors de notre passage, l'inscription des nouveaux étudiants au semestre d'hiver.

En raison de la réorganisation politique de la Belgique, la vieille institution de Leuven fut réservée à la «Katholieke Universiteit te Leuven», tandis que les étudiants francophones étaient transférés, dès septembre 1972, à Louvain-La-Neuve. Ce transfert s'est achevé en 1979, portant le nombre des étudiants à 17'000.

Toutefois, les auteurs du projet ne se sont pas limités à la seule construction de l'Université. Ils ont conçu une ville – première ville nouvelle créée en Belgique depuis la fondation de Charleroi en 1666 – dont l'objectif est d'assurer un fonctionnement adéquat d'une université moderne, grâce à l'intégration poussée de la ville et de l'Université. La population totale sera de 50'000 habitants, dont 15'000 étudiants (la ville compte actuellement 8'000 résidents, dont 6'000 sont des étudiants).

La conception urbanistique elle aussi se veut moderne: priorité est donnée aux piétons, la circulation automobile et les transports publics restant en sous-sol. C'est donc une ville «idéale», sans voiture, mais... bâtie sur la voiture.

Les matériaux utilisés pour les sols et les bâtiments sont très harmonieux et fort bien intégrés dans le paysage. Chaque bâtiment ayant été confié à un architecte différent, on se trouve face à une étonnante diversité de formes et une grande richesse d'expression, si l'on songe à la rapidité avec laquelle la ville et l'Université ont été construites.

Des neuf cents hectares de terrains acquis par l'Université, un tiers environ est réservé à la zone urbaine, tandis que le reste est constitué par des forêts, des espaces verts, une zone de sport et un «parc scientifique» de 140 hectares, réservés à l'accueil d'entreprises d'intérêt universitaire.

La faculté de médecine, elle, s'est établie à Louvain-en-Woluwe (entre Louvain-La-Neuve et Bruxelles) où nous avons encore visité au passage la cité universitaire de l'architecte Kroll, anti-architecture, protestation contre la rigidité et la froideur des bâtiments fonctionnels qui l'entourent.

VLP - ASPAN (1990 - 2007)

Lukas Bühlmann, Président VLP-ASPAN

OFFRE DE PRESTATIONS ÉTENDUES ET COMPÉTENCES TECHNIQUES ÉLEVÉES

Selon ses statuts, l'Association suisse pour l'aménagement national ASPAN remplit une multitude de tâches. «Elle élabore des propositions pour un aménagement, un entretien et une structuration équilibrée du pays, (...) elle encourage la collaboration entre les différents pouvoirs publics et entre les pouvoirs publics et les particuliers, (...) elle fournit à la Confédération, aux cantons, aux communes et aux particuliers des informations et des documents, (...) elle informe le public (...) et organise des journées d'étude et des cours de formation.»

PRIORITÉ À L'ÉVENTAIL DES PRESTATIONS

Le poids respectif de ces tâches s'est considérablement modifié ces dernières années. Ainsi, l'ASPAN est devenue une véritable entreprise de services qui offre par le biais de ses sections une large palette de prestations. A ce titre, il faut mentionner depuis cette année la refonte des publications bimestrielles, INFORUM et *Territoire et Environnement*, le service de conseils ainsi que d'innombrables offres de formations et de perfectionnement. INFORUM a pris le relais de l'ancien service de presse et est envoyé aujourd'hui non seulement aux médias, mais aussi à tous les membres. Les dernières tendances dans le domaine du développement territorial et de la jurisprudence en matière de construction, d'aménagement et d'environnement qu'il diffuse sont très appréciées des lecteurs, en raison de leur caractère concis, de leur actualité et de leur côté pratique. Dans la revue *Territoire et Environnement*, un produit du «Service de documentation pour le droit de l'aménagement et de l'environnement» créé en 1990, les thèmes relevant de l'aménagement du territoire sont approfondis et traités à la croisée de la théorie et de la pratique.

Egalement en 1990, le service de consultation de l'ASPAN fut ouvert. Les nouveaux services offerts avec les contributions de la Confédération et des membres de l'association s'appuyèrent sur le constat qu'il devenait de plus en plus difficile pour les cantons et les communes d'être en phase avec les derniers développements en aménagement du territoire, avec l'évolution du droit et de la jurisprudence. Le besoin était donc grand de pouvoir profiter d'un service de conseils, d'information et de documentation professionnel, compétent et proche du terrain. Les offres de formation et de perfectionnement en aménagement du territoire – depuis son origine une mission essentielle de l'association et de ses sections – ont été régulièrement complétées au cours de ces dernières années. Ainsi, des «cours d'introduc-

tion en aménagement du territoire» rencontrent un franc succès depuis quelques années. Ces cours s'adressent en priorité aux communes membres et aux employés des travaux publics. Ils devraient être prochainement complétés par des cours de perfectionnement dans quelques domaines particuliers (planification des transports, protection contre le bruit).

CONTINUITÉ DANS LA DIRECTION DE L'ASSOCIATION

Rudolf Stüdeli a, en tant que directeur de l'ASPAN pendant de nombreuses années, énormément apporté à l'aménagement du territoire et, en particulier, à l'ASPAN. Peu avant son départ à la retraite, il a jeté les bases, après de dures négociations, du service de documentation pour le droit de l'aménagement du territoire et de l'environnement et est, par cette initiative, à l'origine d'une grande partie de l'offre actuelle de prestations de services. Cette décision était sans conteste visionnaire et constitua un magnifique cadeau de départ à son employeur de longue date. Son successeur, Rudolf Muggli, a, de concert avec le directeur actuel, qui a pris en 1990 la direction du service de documentation, transformé l'ASPAN en une entreprise moderne de prestations de services et marqué de son empreinte le débat sur l'aménagement du territoire en Suisse.

ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Malgré le développement de l'offre de services, l'engagement de l'ASPAN pour la cause de l'aménagement du territoire n'a pas été négligé. L'ASPAN apporte à différents niveaux sa contribution à «un aménagement, un entretien et une structuration équilibrée du pays», qui figure dans ses statuts. Ainsi, elle prend part aux procédures de consultation relatives à de nouvelles lois, tant aux niveaux fédéral que cantonal et assure le secrétariat du groupe parlementaire «sol et organisation du territoire», ce qui lui procure des contacts enrichissants avec les représentants des Chambres fédérales. Le directeur et ses collaborateurs sont invités régulièrement à des conférences, à des journées d'étude et à d'autres manifestations; ils participent aux réflexions de cercles d'experts et rédigent des contributions dans différentes revues spécialisées.

L'encouragement de l'enseignement de l'aménagement du territoire au niveau universitaire était ces dernières années pour l'ASPAN une préoccupation, au même titre que la vulgarisation de l'aménagement du territoire à l'école primaire et au gymnase. L'association s'est souciée de la nécessaire et urgente relève dans



le domaine de l'aménagement du territoire en créant un site web informant sur les métiers de l'aménagement du territoire (<www.metiers-aménagement.ch>). A l'heure actuelle, l'ASPAN s'implique fortement dans deux projets territoriaux de la Confédération, d'une part le Projet de territoire Suisse et, d'autre part, la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Le président de l'ASPAN, le conseiller d'Etat Walter Straumann, fait partie du «groupe de suivi politique» du Projet de territoire Suisse et son directeur siège au sein du «groupe de travail technique». L'ASPAN pilote et accompagne en outre un projet des grandes villes suisses visant à leur positionnement dans le développement territorial de la Suisse. Mais les villes ne constituent pas la seule préoccupation de l'ASPAN, l'espace rural en est également une. A ce propos, le directeur s'est engagé il y a un peu plus d'un an dans un groupe de travail qui a développé des «stratégies pour l'espace rural».

NE PAS SE REPOSER SUR SES LAURIERS

L'ASPAN reçoit de nombreux échos de son travail. Dernièrement, un cadre supérieur d'une administration cantonale a même affirmé que ce que l'ASPAN réalise serait unique et qu'il n'existerait à son avis dans aucun autre domaine de l'administration une organisation

avec tant d'offres pertinentes, en phase avec les problèmes pratiques auxquels il faut répondre. De telles déclarations sont motivantes, tout comme le fait qu'au cours de ces dernières années, malgré de grands efforts d'économie des collectivités publiques, seules quelques communes ont donné leur démission. Cela démontre que l'ASPAN a effectué du bon travail et qu'elle est bien ancrée dans les cantons et les communes. L'ASPAN ne peut cependant pas se reposer sur ses lauriers. L'association va être confrontée à l'avenir à des défis et devra en permanence repenser et optimiser ses activités, afin de continuer à remplir son rôle d'interface à la fois entre la Confédération, les cantons et les communes et entre la science et la pratique. Les ressources financières limitées vont constituer un grand défi. Depuis 1991, le montant des cotisations n'a pas augmenté, alors que durant cette période, les salaires et les loyers subissent de fortes hausses. Le développement des offres n'a été possible que grâce à la grande motivation des collaborateurs et à une augmentation de la productivité impressionnante au niveau administratif. Aujourd'hui, après le lancement de plusieurs projets, une phase de consolidation s'amorce, avant que de nouvelles tâches puissent être prises en considération.

LE SECRÉTARIAT ASPAN-SO 2000 - 2006

L'ASPAN-SO DE 1999 A 2006: BILAN ET PERSPECTIVES

Michèle Miéville et Michel Jaques, co-secrétaires de l'ASPAN-SO

1999: LE TEMPS DU CHANGEMENT

L'année 1999 a été marquée par des changements au sein de l'ASPAN-SO: nouvelle présidence, nouveau secrétariat et renouvellement d'une partie des membres du comité. Reprenant la charge du secrétariat au cours de l'année 1999, notre tâche a été avant tout de redresser les finances de l'association dont les réserves s'étaient fortement affaiblies. Nous avons été sollicité par le comité pour partager les tâches du secrétariat, entre une personne connaissant bien le domaine de l'aménagement du territoire ainsi que rédacteur des Cahiers (Michel Jaques) et une personne externe au bénéfice d'une formation de sciences politiques et de communication, intéressée par les questions d'aménagement et d'environnement (Michèle Miéville). Nous avons pu, dès le début, nous appuyer sur un comité engagé ainsi que sur les groupes de travail formés pour la préparation des journées et pour différents projets.

Le comité, composé de représentants des principales villes et cantons de Suisse romande, du milieu universitaire, d'office fédéraux (ARE), de bureaux privés ainsi que de l'Association faitière (VLP-ASPAN), (vingt-cinq membres en tout), a apporté une diversité de points de vue et d'expériences au niveau de l'aménagement en Suisse romande, qui nous a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives.

DIVERSES COLLABORATIONS

Désireux d'offrir des thèmes plus élargis que la problématique de l'aménagement lui-même, nous avons collaboré pour la préparation de journées d'étude entre autres, avec des associations, des instituts ou encore des offices fédéraux. Cela nous a permis d'aborder des sujets liant les problématiques d'aménagement à d'autres thèmes tels que la qualité de vie (en partenariat avec equiterre) ou les équipements sportifs (en collaboration avec l'Office fédéral des sports – OFSPO).

Ces collaborations ont été également bénéfiques au niveau financier, et nous avons pu, dès 2002, assurer à nouveau l'organisation de deux journées d'étude par an et la remise du Prix de l'ASPAN-SO. L'arrivée d'une représentante de VLP-ASPAN au sein du comité a également facilité nos rapports avec l'association faitière, permettant un meilleur flux d'information et une meilleure coordination. Depuis 1999 nous avons entrepris ensemble des démarches ponctuelles telles que journées d'études, actions de recrutement et mise en commun de données. Les réunions de secrétariats avec les autres sections ont été enrichissantes à plus d'un point de vue.

REMISE EN QUESTION

Avec la collaboration du comité, nous avons tenté de redéfinir notre identité et d'améliorer notre visibilité par plusieurs actions: les refontes du site Internet (<www.aspan-so.ch>) et de la brochure ASPAN-SO, l'organisation de conférences de presse durant les journées suivies d'articles ou de reportages dans la presse et dans les revues spécialisées. Nous avons aussi voulu nous rapprocher de nos membres en offrant des comptes-rendus réguliers de nos manifestations, en proposant des nouvelles formules de journées (demi-journées) et en distribuant un questionnaire lors de nos manifestations pour l'évaluation de nos prestations. Nous avons également déployé beaucoup d'efforts pour développer les bases d'un projet pédagogique ayant pour but «la sensibilisation à l'aménagement du territoire dans les écoles». Après de très bons contacts avec quelques enseignants au niveau gymnasial et plusieurs démarches entamées par le groupe de travail (formé de membres du comité), nous avons conclu qu'il n'était pas possible de travailler seul pour un projet à si grande portée. La création d'une nouvelle association ayant pour but la sensibilisation à l'environnement construit (par la mise sur pied entre autres, de projets pédagogiques au niveau romand) est encore à l'état d'ébauche. Cette association devrait notamment réunir des représentants de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Espérons que ce projet pourra se concrétiser.

L'ASPAN-SO AUJOURD'HUI

L'assainissement de nos finances nous permet aujourd'hui d'avoir à disposition les outils représentatifs et indispensables qui font l'identité de l'ASPAN-SO: l'organisation régulière de journées offrant une plate-forme de discussion et la remise du Prix de l'ASPAN-SO tous les deux ans qui distingue une démarche exemplaire dans le domaine de l'aménagement. Par exemple, le Prix de l'ASPAN-SO 2005 qui a été attribué au projet Genève Lac-Nations, a distingué une collaboration public-privé innovante à l'entrée de la Genève internationale. Ce projet permet un apport d'énergie (eau pompée au lac) non seulement à une entreprise, leader du secteur privé mais à tout un quartier en tenant compte également de la mobilité douce (laureats: entreprise *Serono SA*, Département de l'aménagement, des équipements et du logement du canton de Genève, et la Ville de Genève). Le nouveau concept d'impression des Cahiers, plus lisibles et mieux illustrés nous donne la chance, malgré le coût traditionnellement élevé des publications, de traiter trimes- triellement de sujets d'actualité. Nous pouvons



également compter sur la régularité des prestations offertes aux membres par VLP-ASPAN et ses représentantes francophone, à savoir les conseils juridiques, les banques de données, les jurisprudences mises à jour et les recueils d'informations. Malgré ce bilan positif, nous devons constater, comme pour bien d'autres associations, que les démarches de recrutement ne portent pas toujours leurs fruits, qu'il est difficile de fidéliser certains membres, comme les petites communes et que les agendas de plus en plus remplis de nous tous ont une influence certaine sur la fréquentation de manifestations.

L'ASPAN-SO DEMAIN

Nous désirons tout d'abord donner de nouvelles perspectives à nos journées. Avec le renouvellement de plus d'un tiers du comité depuis novembre 2006, nous pouvons nous appuyer sur des points de vue nouveaux et constructifs. Certains aspects de l'aménagement du territoire sont en mutation, nous ne voulons pas manquer d'aborder ces thèmes dans nos prochaines journées et publications. Par exemple, suite à notre journée ASPAN-SO du 30 novembre 2006 à Genève sur le thème «Economie et développement: des objectifs inconciliables?», nous constatons qu'il existe bel et bien un renouvellement des outils de l'aménagement. On le constate à nouveau lors de l'organisation du Prix de l'ASPAN-SO 2007 sur le thème «Ville compacte et qualité de l'espace urbain: comment concilier densité et qualité?»: à la place de règlements on procède à un guidage de la procédure en tentant de tenir compte des résultats de la négociation dans le projet et non dans la mesure, où l'on distingue clairement ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas.

Un autre problème important apparaît pour les années à venir: faut-il abolir le zonage? On admet la mixité, le mélange des fonctions dans la mesure où une fonction ne nuit pas à l'autre. Finalement, il est également crucial de se pencher sur les outils dans la conception des plans: auparavant, soit l'administration était en charge des plans, soit ils s'effectuaient sur mandat d'un bureau. A présent, il est admis d'avancer sur le principe des études parallèles (plusieurs bureaux apportent leur propre travail et contrôlent celui des autres).

PAS FACILE, L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE CANTONAL

Olivier Meuwly, historien

(article paru dans « 24 heures » du 22 janvier 2007, page 18)



Les relations souvent tendues entre l'Etat et les communes, puis les débats sur un nouveau plan directeur cantonal, ont mis en évidence la forte dimension politique de la question de l'aménagement du territoire dans le canton de Vaud. Le sujet est mis en avant, dès 1918 déjà, par des architectes. Cantons et communes vont peu à peu se soucier de leur aménagement territorial et des lois sur la police des constructions apparaissent dans le canton de Vaud en 1941. Des tensions surgissent toutefois avec les communes, alors que la conjoncture explose dès 1950 et que les surfaces constructibles se raréfient.

L'IMPULSION DE L'EXPO

La question rebondit dès 1958. La construction des autoroutes et les aménagements imposés par l'Exposition nationale de 1964 obligent les autorités vaudoises à penser différemment la gestion du sol. D'autant qu'une association, dirigée par le socialiste Marx Lévy, futur Municipal lausannois, mais en rien liée à un seul parti, pousse à l'élaboration d'un authentique aménagement du territoire. Le Département des travaux publics, conduit par le socialiste Arthur Maret, demeure prudent. Aiguillonné par les milieux agricoles, le Département de l'économie, aux mains du radical Alfred Oulevay, envisage l'intervention de l'Etat, mais comme arbitre. Les choses évoluent en 1960, avec le

dépôt d'une motion du radical Küttel et la nomination de l'architecte Jean-Pierre Vouga à la tête du service responsable du dossier. Un décret est préparé afin de lutter contre l'urbanisation désordonnée, la démographie galopante, la confusion qui règne dans l'utilisation du sol et la destruction des beautés naturelles. Des moyens financiers sont demandés, pour financer des études, racheter des terrains et soutenir les plans communaux ayant un intérêt régional. Nombreux sont alors les paysans qui voient dans ce projet l'outil de la défense de leurs intérêts, par la mise en place de zones agricoles. Le projet est voté mais ses effets restent faibles.

LE POIDS DES AGRARIENS

Lors des élections cantonales de 1962, l'agriculteur Marc-Henri Ravussin succède à Arthur Maret. Partisan d'un aménagement du territoire étatique, il défend un projet de loi préparé par son prédécesseur, mais ne reçoit l'appui que du POP (Parti Ouvrier Populaire). Les radicaux et, surtout, les libéraux, lui reprochent un excès de technocratie. Marc-Henri Ravussin revoit sa copie, bien que le Conseil d'Etat admette que la libre concurrence des terres entraîne anarchie et discrimination. Un projet atténué est présenté en 1964. Les partis sont divisés, certains le taxe de communiste. La gauche est pour, la majorité des agrariens aussi. Radicaux et libéraux des villes l'approuvent, contre leurs collègues des campagnes, effrayés par les atteintes à la propriété. Adouci, il sera accepté. Les Vaudois ont leur loi sur l'aménagement du territoire et les bases d'un futur plan directeur cantonal sont posées.

Bureau du Comité du groupe ASPAN - SO

Yves Christen, président
Arlette Ortis, vice-présidente
Michèle Miéville, membre
Christa Perregaux, membre
Michel Jaques, membre

Impression

Stämpfli Publikationen AG
Wölflistrasse 1, CP 8326
CH-3001 Berne

Mise en page

Rédaction TRACÉS
Bassenges 4
CH-1024 Ecublens

Rédacteur responsable

Comité de l'ASPAN - SO
Secrétariat, Grand-Rue 38, CH-1260 Nyon

Comité de rédaction des Cahiers

Michel Jaques, rédacteur en chef
Anne-Marie Betticher, Denis Clerc, Michèle Miéville, Arlette Ortis, Christa Perregaux, Claude Wasserfallen, membres

QUELQUES RÉPERTOIRES EN ANNEXE

Les présidents de VLP-ASPAN

1943 - 1953	Dr H.c. Armin MEILI
1953 - 1959	Prof. Dr Heinrich GUTERSOHN
1959 - 1977	Dr Willi ROHNER
1977 - 1979	Dr Reynold TSCHÄPPÄT
1979 - 1984	Arr. Erwin SCHNEIDER
1984 - 1990	Nationalrat Ferdinand MASSET
1990 - 1994	Regierungsrat Eduard BELSER
1994 - 2001	Nationalrat Adalbert DURRER
Depuis 2001	Regierungsrat Walter STRAUMANN

Les directeurs de VLP-ASPAN

1953 - 1959	Dr A. RICKENBACH
1960 - 1990	Dr Rudolf STÜDELI
1990 - 2003	Rudolf MUGGLI
Depuis 2003	Lukas BÜHLMANN

Liste des prix de l'ASPAN-SO

1994	Lauréat: La Chaux-de-Fonds, Espace-cité et place « Sans Nom ».
1996	Thème: « Nature comprise ». Deux lauréats ex aequo: Ville de Neuchâtel pour la globalité, la cohérence et le réalisme de sa politique d'aménagement quant à la nature en ville; Bäriswil (Guin, Schmitten et Tavel) pour le dialogue entre les autorités et les associations de protection de la nature et des agriculteurs.
1998	Thème: « Le paysage reconquis ». Trois lauréats: le canton de Berne: base légale assurant le financement des travaux de régénération des eaux de surface; l'Etat du Valais: restauration de la zone alluviale du Rhône et du site de Finges; trois chercheurs genevois (Tironi, Martignoli et Hildebrand): sentier didactique dans la plaine de la Laire et le territoire de Chancy.



2002	Thème: « Améliorations foncières et paysage ». Lauréat: remaniement parcellaire de la commune de Dampierre (Jura).
2005	Thème: « Energie et urbanisme » attribué conjointement à la Ville de Genève, l'Etat de Genève et l'entreprise Serono pour le projet « Genève Lac-Nations » à Genève.
2006	Thème: « Ville compacte et qualité de l'espace urbain: comment concilier densité et qualité ». Attribué au projet « Quartier Gare / Crêt-Taconnet » présenté conjointement par la Ville de Neuchâtel et le bureau Bauart Architectes SA (au nom de l'ensemble des partenaires, maîtres d'ouvrage et mandataires ayant œuvré au développement du projet). Mention attribuée à la Ville de Delémont et au bureau Urbaplan pour le projet « Densification, redynamisation et amélioration de la qualité du centre urbain, grâce à un instrument original, le cahier des charges, mis en œuvre au travers d'une nouvelle mission, l'aide au projet ».

Les thèmes des journées (1989 - 2007)

1989

- Gravière et protection de la nature, 26 avril 1989 Posieux (Fribourg)
- La révision de la LAT, Lausanne 9 novembre 1989

1990

- Agriculture et aménagement du territoire, 25 janvier 1990, Martigny
- Les communes romandes et l'ordonnance sur la protection contre le bruit, 26 avril 1990, Grangeneuve
- Et si la frontière n'existait pas, 8 novembre 1990, Evian

1991

- Milieu urbain: qualité et densité, 14 mars 1991, Genève
- Les communes, la pollution de l'air et la modération du trafic automobile, 23 mai 1991, Dorigny-Lausanne

1992

- Aménagement et protection de l'environnement, un défi pour les communes, 13 mars 1992, Fribourg
- Swissmetro, un transport du futur, 21 mai 1992 Brigue

1993

- Mobilité et places de stationnement, 28 janvier 1993, Montreux
- Université et territoire, 27 mai 1993, Genève

1994

- Les zones d'activité dans les communes, la mixité, quand et comment?, 3 février 1994, Bienne
- Les potentialités des zones agricoles et l'aménagement du territoire, 15 septembre 1994, Changins
- Aménagement et environnement: conflit et synergie, 17 novembre 1994, Sion

1995

- Gestion et entretien de l'équipement public, 10 mars 1995, Yverdon
- Informatique et aménagement du territoire, 9 novembre 1995, Genève
- La ville et l'aménagement du territoire, 9 novembre 1995, Fribourg

1996

- Le réaménagement du territoire bâti, 14 mars 1996, Lausanne avec PIBAT

- Les terrains de golf, tâche pour l'aménagement du territoire, 9 mai 1996, Bulle

- La révision partielle de la LAT, 28 août 1996, Neuchâtel

- Nouvelles lignes ferroviaires alpines, 6 novembre 1996, Lausanne

1997

- L'organisation cohérente du territoire de la Suisse occidentale – une utopie?, 14 mars 1997, Berne
- Expo 2001, les dimensions de l'aménagement du territoire, 30 mai 1997, Yverdon
- Les bâtiments vides, mode d'emploi, 6 novembre 1997, Genève

1998

- Dix ans d'OPB, 12 février 1998, Genève
- L'espace rural, 1^{er} octobre 1998, Fribourg
- L'organisation cohérente de la Suisse occidentale, horizon 2022, 6 novembre 1998, Lausanne

1999

- Financer l'équipement de la zone à bâtir, 10 février 1999, Lausanne
- Conceptions directrices et plans directeur cantonal, 27 mai 1999, Neuchâtel
- New public management et collaboration intercommunale dans le domaine des constructions, 29 septembre 1999, Delémont
- Vers un nouveau contrat ville-campagne, 11 novembre 1999, Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, Martigny

2000

- Faut-il supprimer le plan directeur cantonal? ou de la pertinence des échelles de planification, bassins, cantons, régions ou communes, 11 novembre 2000, Musée d'Histoire naturelle, Neuchâtel
- Bien-fondé du droit de recours des associations, 14 avril 2000, Aula du Collège Voltaire, Genève

2001

- La Ville folle? ou risques et enjeux pour notre environnement construit à l'heure du développement durable, 8 novembre 2001, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel (en collaboration avec Ecoparc Neuchâtel)

2002

- Aménager sa qualité de vie ou le rôle de l'aménagement du territoire dans l'amélioration du bien-être individuel et collectif, 8 novembre 2002, Centre paroissial l'Avenir, Delémont (en collaboration avec Equiterre – anciennement SPE)

2003

- L'intercommunalité, une intéressante exploration, 7 novembre 2003, salle des débats de l'Hôtel-de-Ville, Yverdon (en collaboration avec des associations de communes (ACG, UCV, UCN))
- Equipements sportifs et de loisirs, 9 mai 2003, Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, Martigny (en collaboration avec l'Office fédéral des sports (OFSP-BASPO))

2004

- Peut-on encore construire des logements en Suisse?, 19 novembre 2004, Salle des 22 Cantons, Lausanne (en collaboration avec l'Office fédéral du logement)
- Intégration sociale et urbanisme, 14 mai 2004, Salle du Sacré-Coeur, Estavayer-le-Lac (en collaboration avec Pro Senectute)

2005

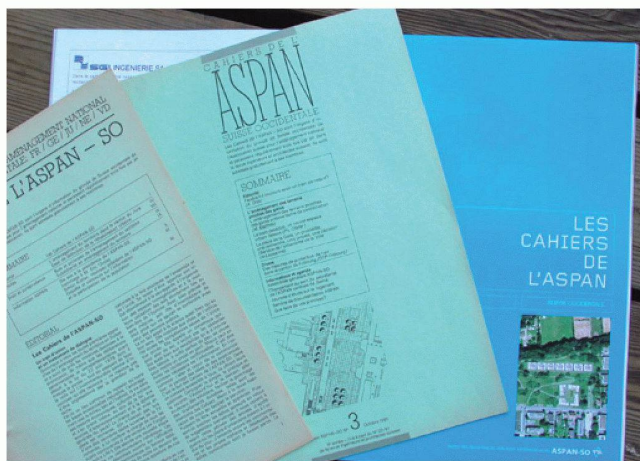
- Aménagement et économie: des objectifs inconciliables?, 28 octobre 2005, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel (en collaboration avec VLP-ASPA)

2006

- Environnement et développement: des pratiques inconciliables?, 30 novembre 2006, Aula de l'Ecole d'ingénieurs, Genève
- Finances publiques: infrastructures et partenariat public-privé, 25 avril 2006, Hôtel Astra, Vevey (en collaboration avec INFRA-SUISSE et SEREC)



Les thèmes des cahiers de l'ASPAN-SO 1983 - 2006



1983

- 1 Lancement des cahiers
- 2 Les rives de lacs
- 3 Information et participation

1984

- 1 Réserver à l'agriculture suffisamment de terres cultivables
- 2 Environnement et aménagement du territoire
L'aménagement du territoire dans le canton de Vaud
- 3 Harmonie et bien-être
Aménagement du territoire et utilisation du sol

1985

- 1 L'aménagement du territoire dans le canton de Fribourg
- 2 Logement et aménagement du territoire
Vers un milieu bâti de qualité
- 3 Aires de déassement
Aménagement du territoire et logement

1986

- 1 Explosion urbaine et logement
- 2 Espace et temps libre
Concept du plan directeur genevois
- 3 Transports urbains
Terrains instables

1987

- 1 Transports publics - transports privés
- 2-3 Rendons à Corbu...

1988

- 1 La zone de danger, une question
- 2 Les plans directeurs cantonaux romands
- 3 Les friches industrielles I

1989

- 1 Les friches industrielles II
- 2 Les places dans la ville I
- 3 Les places dans la ville II

1990

- 1 Le bruit dans la ville I
- 2 Le bruit dans la ville II
- 3 Aménagement du territoire et intégration européenne

1991

- 1 Pot-pourri
- 2 La modération du trafic
- 3 L'aménagement des terrains proches des gares

1992

- 1 Aménagement du territoire en région de montagne
- 2 La question du logement
- 3 L'aménagement du territoire et l'Europe

1993

- 1 Finances publiques et équipements collectifs
- 2 Les espaces verts en milieu urbain
- 3 Equipements culturels et aménagement du territoire

1994

- 1 Les catastrophes naturelles
- 2 La culture dans la ville
- 3 Protection de l'air et aménagement du territoire

1995

- 1 Construire en zone agricole
- 2 La déréglementation
- 3 La ville, vers un nouveau statut

1996

- 1 De la difficulté de réaliser les grands projets d'infrastructure
- 2 Tourisme, loisirs et aménagement
- 3 «Nature comprise», prix de l'ASPAN-SO 1996

1997

- 1 Expo 2001
- 2 Alp transit, Swissmetro et trains à haute performance
- 3 La gestion du bâti vide

1998

- 1 Aménagement et économie
- 2 Aménagement, urbanisme et information
- 3 Prix de l'ASPAN-SO - FSP 1998

1999

- 1 Comment va la ville, bilan du siècle
- 2 Comment va la campagne, bilan du siècle
- 3 Comment va la montagne, bilan du siècle

2000

- 1 Demain la ville
- 2 Demain la campagne
- 3 Demain la montagne

2001

- 1 Plans directeurs, vers d'autres échelles
- 2 Expositions nationales
- 3 L'énergie, état des lieux

2002

- 1 L'élasticité de l'espace
- 2 Coordination, transports et urbanisme
- 3 Une Suisse en 7 régions?

2003

- 1 Place aux jeunes
- 2 Population, société et aménagement du territoire
- 3 L'aménagement transfrontalier

2004

- 1 L'eau
- 2 Opbruit, mesures d'assainissement et allègement
- 3 Armée et aménagement

2005

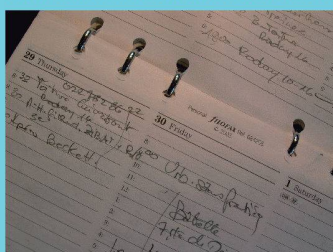
- 1 L'affectation des zones industrielles
- 2 Prix: énergie et urbanisme
- 3 Comment planifier la zone agricole?

2006

- 1 Catastrophes naturelles et aménagement du territoire
- 2 AT, urbanisme et enseignement
- 3 Partenariat public-privé

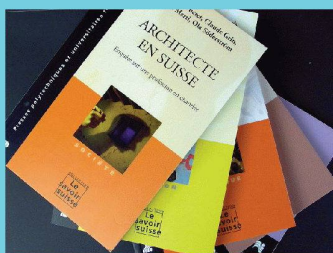
Une copie de chaque numéro peut être obtenue au prix de 8.- CHF + frais de port, en s'adressant au secrétariat ASPAN-SO.

AGENDA



Notre assemblée générale annuelle est d'ores et déjà fixée au vendredi 9 novembre 2007 à Fribourg. Elle sera suivie d'une journée d'information et de débat sur le thème «Constructions hors zone et développement de l'agriculture».

PUBLICATIONS



Les Presses Polytechniques et Universitaires Romandes nous annoncent des nouveautés pour cet été: «Construire des façades», de Herzog, Krippner et Lang, un ouvrage de 324 pages avec plus de 1000 dessins et photographies au prix de 129.50 CHF.

«Les secrets de l'expertise immobilière», de Favarger et Thalmann, ouvrage de 176 pages, au prix de 45.- CHF.

Les mêmes presses nous rappellent leur excellente collection «Le savoir suisse», plus de 40 ouvrages vendus au prix de 16.- CHF le numéro. Adresse: Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, CP 119, EPFL – Centre Midi, 1015 Lausanne, ou <www.ppur.org> ou par tél.: 021 693 41 31.

«Dynamique des avalanches», sous la direction de Christophe Ancey. C'est le premier livre en langue française exclusivement consacré à

l'étude quantitative des avalanches de neige. Leur phénoménologie ainsi que les bases de calcul propres à leur caractérisation et à leur modélisation y sont décrites en détail. 352 pages, 99.50 CHF, Ed. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

«La Suisse se réchauffe», effet de serre et changement climatique, de Martine Rebetez. Des catastrophes en série inquiètent la population, inondations, glissements de terrain, avalanches, s'ajoutant à des hivers sans neige et aux glaciers en voie de disparition. La synthèse de l'auteur apporte des données réactualisées sur ce phénomène planétaire. Ce livre s'attache, avec une grande richesse d'observations sûres et frappantes, au cas de la Suisse particulièrement exposée à ces mutations. 120 pages, 16 CHF, collection «Le savoir suisse», Ed. Presses Polytechniques et Universitaires romandes.